

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

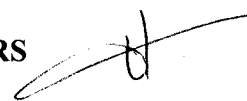
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01519 Numéro SIREN : 400 978 888 Nom ou dénomination : 3T GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2023 sous le numéro de dépôt 735

3 T GROUP
S.A.S. au capital de 2 480 000 Euros
ZI rue du Moulin de la Canne 45300 – PITHIVIERS
RCS ORLEANS 400 978 888

*certifié conforme
à l'original.*



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 septembre 2021

Le 30 mars 2022
à 14h30,

L'unique actionnaire, de la société anonyme par actions simplifiée dénommée "3T GROUP", au capital social de 2 480 000 Euros divisé en 161 196 actions, ayant son siège à PITHIVIERS (45300), ZI, 13 rue du Moulin de la Canne, a étudié l'ordre du jour ci-après relaté.

Ordre du Jour

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'unique actionnaire présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

Monsieur Claude GUITARD, commissaire aux comptes titulaire de la société régulièrement convoqué est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent 161 196 actions sur les 160 196 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant le quorum requis est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la Présidente,
- les rapports établis par le commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La Présidente déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque actionnaire huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

La Présidente déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Puis elle présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Enfin la Présidente donne lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et son/sa président(e) ou associés ;

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Elle fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 1 302 150.32 Euros.

En conséquence, l'assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice..... 1 302 150.32 Euros :

- Au poste Report à nouveau débiteur.....	648 323.73 Euros
qui est ainsi porté à la somme de zéro	
- Au poste Report à nouveau créditeur.....	653 826.59 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 3 350 851.41 Euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de chacune des conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle donne tous pouvoirs à la présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line extending to the right.

La Présidente

Certifié conforme
à l'original. N° 2050-SD 2021

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3T Group
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
Adresse de l'entreprise 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS
Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET* 4 0 0 9 7 8 8 8 0 0 0 3 2
Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 205 900	AG	1 205 900
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	516 852	AK	10 075
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 224	AS	3 121
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 582	AU	29 436
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	282 287
	Autres participations	CU	135 030	CV	1 490
	Créances rattachées à des participations	BB	1 266 241	BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	600 163	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 780	BI	
	TOTAL (II)	BJ	3 765 773	BK	1 532 309
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	692 523	BY	9 572
	Autres créances (3)	BZ	1 303 488	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 240 335	CG	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	21 798	CI	
	TOTAL (III)	CJ	3 258 145	CK	9 572
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 023 917	1A	1 541 881
					5 482 036

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 11 486
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		3T Group		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 480 000)			DA	2 480 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	(84 733)	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	295 425	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	6 333	
	Report à nouveau			DH	(648 324)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 302 150	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 350 851	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	297 508	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	93 730	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 713 473	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 500	
	Autres dettes			EA	17 485	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	7 489	
TOTAL (IV)			EC	2 131 185		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 482 036		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 134 685
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3T Group						Néant	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	922 247	FH		FI	922 247
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	922 247	FK		FL	922 247
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 109
	Autres produits (1) (11)					FQ	148
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	941 504
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	338 086
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 001
	Salaires et traitements*					FY	443 248
	Charges sociales (10)					FZ	167 695
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	10 415
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	640
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 007 084
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(65 580)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	7 692
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 161
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	43 161
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 066
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	21 066
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 095
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(35 793)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 3T Group		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 465
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 475 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 517 465
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	62 305
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	179 002
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	241 307
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 276 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(61 785)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 509 822
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 207 672
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 302 150
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	42 465
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	58 565
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 687
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(13) Dont cotisations obligatoires	A9	
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Vente d'un immeuble			1 475 000
Pénalités et amendes	2 720		
VNC éléments actifs cédés	179 002		
Charges excep sur op gestion	1 020		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Contrôle fiscal regul TVA collectée prescrite			39 025
Regul/ex antérieurs			3 440
Regul/ex antérieurs	58 565		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cadre A										Augmentations	
Désignation de l'entreprise : 3T Group										Néant ☐ *	
IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
TOTAL I				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			KD	1 875 202	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	20 000	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	179 872	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	5 094	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	26 258	KW		KX	332		
		Matériel de transport *		KY	2 469	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	29 086	LC		LD	1 027		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	262 779	LO		LP	1 359		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
		Autres participations			8U	4 094 063	8V		8W	2 864 630	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières			1T	600 000	1U		1V	5 942			
TOTAL IV			LQ	4 694 063	LR		LS	2 870 572			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 832 044	ØH		ØJ	2 871 932		

Cadre B				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
IMMOBILISATIONS				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4		
TOTAL I				1	2	3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN	CØ	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO	LV	LW	1 722 752	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG	179 872	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	4 224	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	26 590	MN		MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	2 469	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT	30 113	MU		
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG	NH	36 807	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW	
		Autres participations			IØ	ØX	ØY	1 401 271	ØZ	
Autres titres immobilisés			1I	2B	2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			1J	2E	2F	604 943	2G			
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2 006 214	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	3 765 773	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 3T Group										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 215 975	PF		PG		PH	1 215 975		
Terrains		PI	20 000	PJ		PK	20 000	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	155 317	PW	4 913	PX	160 230	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 229	QA	762	QB	870	QC	3 121		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	19 174	QE	506	QF	19 680	QG			
	Matériel de transport	QH	1 613	QI	494	QJ		QK	2 106		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 590	QM	3 740	QN		QO	27 330		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	222 922	QV	10 415	QW	200 779	QX	32 557		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 438 897	ØP	10 415	ØQ	200 779	ØR	1 248 532		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		3T Group		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	423	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3T Group										Néant ☐		*
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		1 266 241	UM		UN		1 266 241		
	Prêts (1) (2)		UP		600 163	UR		US		600 163		
	Autres immobilisations financières		UT		4 780	UV		UW		4 780		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		11 486					11 486		
	Autres créances clients		UX		681 037		681 037					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY		15 066		15 066					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		330 045		330 045					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC		958 378		958 378					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
	Charges constatées d'avance		VS		21 798		21 798					
	TOTAUX		VT		3 888 993	VU	2 006 323	VV		1 882 670		
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		5 942							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A		(3 500)				(3 500)			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B		93 730		93 730					
Personnel et comptes rattachés			8C		19 425		19 425					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D		54 305		54 305					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E		1 128 910		1 128 910					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		454 999		454 999					
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		55 833		55 833					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		1 500		1 500					
Groupe et associés (2)			VI		301 008		301 008					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K		17 485		17 485					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L		7 489		7 489					
TOTAUX			VY		2 131 185	VZ	2 134 685		(3 500)			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 30092021					
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 302 150			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	5 710	XE	8 123			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 414					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	2 720			
	Amendes et pénalités		WJ	2 720	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	422 123				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	256 372	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	256 372			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8			
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %							ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	7 692			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
								TOTAL I	WR	1 999 180			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH			
			- imposées au taux de 19 %							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et les plus-values	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	QV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC				
					Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
		Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé										XG	491 600
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	491 600
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 507 580		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 507 580	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>3T Group</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	26 770
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise 3T Group										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(1 482 050)	AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	833 726		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	(648 324)		Report à nouveau		ZG	(648 324)	
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(648 324)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	13 221	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	124 749	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	13 838	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	33 620	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	152 658	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	338 086	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	26 445	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	20 557	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	47 001	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	105 490	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	104 593	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	447 331	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1,00 %	
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0 ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	1 507 580	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	2 491 876	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	40097888800032			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3T Group						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	Fond commer	152 450				152 450	
	2	Terrains am 15112006						
	3	Aménagement 15112006	20 000			20 000		
	4	Doré-étanch 31102012	62 000			51 783	10 217	
	5	Doré-étanch 02012013	7 992			6 505	1 487	
	6	Doré-étanch 20072014	2 980			1 965	1 015	
	7	Revetement 18032016	3 501			3 501		
	8	Revetement 29032016	4 410			4 410		
	9	Revetement 30092016	2 772			2 438	334	
	10	Multiservic 05122021	1 400			1 087	313	
	11	Peinture sol 07042015	2 367			1 740	627	
	12	Decapage QM 07042015	1 401			1 030	371	
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦				⑧	⑨	19%		15 % ou 12,8 %
I - Immobilisations *	1	592 089	439 639	439 639				
	2	1						
	3	77 676	77 676	77 676				
	4	240 797	230 580	230 580				
	5	31 040	29 553	29 553				
	6	11 574	10 560	10 560				
	7	13 597	13 597	13 597				
	8	17 128	17 128	17 128				
	9	10 766	10 432	10 432				
	10	5 437	5 124	5 124				
	11	9 194	8 566	8 566				
	12	5 441	5 070	5 070				
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨				1 295 998				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩				(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪					(Ventilation par taux)			

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 3T Group

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acq. des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	Pose mat protection foud	6 000			4 360	1 640	
	Pose protection surtensi	2 200			1 599	601	
	Peinture sol Z1 05052015	3 285			2 383	902	
	Peinture sol Z2 28052015	2 817			2 020	797	
	Peinture sol Z3 02062015	4 680			3 342	1 338	
	Facade batiment 29102004	36 000			36 000		
	Fenetres facade 30112004	8 230			8 230		
	Fenetres mur rideau 3112	11 800			11 800		
	Ensemble entree 31122004	8 000			8 000		
	Menuiseries alu 26022007	7 176			7 176		
	Carrelage bureaux 030420	408			408		
	EGU18-NS746 31032003	870			870		
	Reseau info 28022003	4 278			4 278		
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
I - Immobilisations *	Prix de vente * ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	23 304	21 664	21 664				
	8 541	7 943	7 943				
	12 759	11 857	11 857				
	10 940	10 143	10 143				
	18 176	16 838	16 838				
	139 818	139 818	139 818				
	31 963	31 963	31 963				
	45 830	45 830	45 830				
	31 071	31 071	31 071				
	27 870	27 870	27 870				
	1 584	1 584	1 584				
	3 378	3 378	3 378				
	16 614	16 614	16 614				

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 3T Group

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acq. des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	Electricité 31082003	1 326			1 326		
	Electricité 31082003	302			302		
	Fourniture et pose menui	2 493			2 493		
	Renovation bati cloisons	3 309			1 301		2 008
	Installation elec salle	3 546			1 359		2 187
	Reparation sin elect 130	1 300			438		862
	Renovation 6 portes de q	2 104			583		1 521
	Carrelage 21032005	7 600			7 600		
	Installations prises 220	332					332
	Carrelage bureaux 040420	452			452		
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
I - Immobilisations *	Prix de vente * ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	5 149	5 149	5 149				
	1 173	1 173	1 173				
	9 682	9 682	9 682				
	12 852	10 844	10 844				
	13 772	11 585	11 585				
	5 049	4 187	4 187				
	8 172	6 650	6 650				
	29 518	29 518	29 518				
	1 289	958	958				
	1 755	1 755	1 755				

Désignation de l'entreprise : 3T Group	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant	☒ *
--	------------------------------------	----	--	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2021

Désignation de l'entreprise : <u>3T Group</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

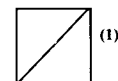
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 30092021	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	8	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	922 247	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	922 247	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	148	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	148	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	15 468	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	197 869	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	277	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	640	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	214 254	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	708 141
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	708 141	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	9 167 017	
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 13 00 9 2 0 2 1

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

161196

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique TANCHOU Prénom(s) VALERIE

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date 03011966 N° Département 94 Commune SAINT MANDE Pays FR

Adresse : N° 1 Voie AVENUE GEORGES BRASSENS

Code Postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

7

Forme juridique	SRL	Dénomination	MARIGNY TUBES	N° SIREN (si société établie en France)	0 8 6 6 8 0 5 0 1	% de détention	100
Adresse :	N° 21	Voie	RUE DE LA FONTAINE ROULIN	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA LOGISTIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 9 9 8 8 6 1	% de détention	95
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CESAR	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 3 8 5 7 8 0 1	% de détention	96
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LA FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 4 7 9 8 1 9 5	% de détention	50
Adresse :	N° 21	Voie	RUE DE LA FONTAINE ROULIN	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	AURIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 2 9 9 0 8 9	% de détention	19
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MAISON RABIEGA	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 2 1 5 3 1 0 1	% de détention	99,33
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
						Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	NOVOCOM	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 2 0 0 0 2 8	% de détention	100
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
						Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102020	et clos le	30092021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
3T Group ZI 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS France	ZI 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS
SIRET 40097888800032	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28 %	1 507 580	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐				
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé sage 100
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 17012022 Lieu : PITHIVIERS Qualité : PRESIDENTE Nom du signataire : MME TANCHOU VALERIE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case ☒

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement charge du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8		

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Cabinet Guitard

Nadia GUITARD
Claude GUITARD
D.U. 3^{ème} cycle de droit de l'entreprise
Panthéon - ASSAS
DESS de gestion fiscale
Diplômé en droit fiscal Européen

- › Experts-Comptables
Diplômés par l'Etat
Inscrits au tableau de l'Ordre
des experts comptables
de la région d'Orléans
- › Commissaires aux comptes
Inscrits membres
De la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

13 bis rue Gambetta 45200 Montargis
Tél. : (00 33) 02 38 89 60 91
Fax : (00 33) 02 38 89 16 43
SIRET 401 343 512 00026 APE 6920Z

70, rue Amélot - 75011 Paris
Tél. : (00 33) 01 43 55 95 82
Fax : (00 33) 01 43 55 85 86
SIRET 401 343 512 00034 APE 6920Z

*Ceci fidèlement conforme
à l'original*

G/

3T GROUP

Siège social : ZI du moulin de la canne - 45300 PITHIVIERS -

S.I.R.E.T. 400 978 888 00032 - CODE ACTIVITE 7010 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 30 septembre 2021

› Acceptant le règlement des sommes dues
par chèques libellés en son nom en sa qualité
de membre d'un centre de gestion agréé
par l'administration fiscale
N° formation 244 501 45
TVA FR 85 401 512 00026

Membre de



e-mail : cabinet.guitard@cng-guitard.com
<http://cng-cabinetguitard.com>

3 T GROUP
SAS au capital de 2 480 000 €
Siège social : ZI du moulin de la canne
45300 – PITHIVIERS –

400 798 888 RCS ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2021

A l'Actionnaire unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Associé Unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 T GROUP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

5

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, rappelant en liminaire que concernant les titres de participation de votre Société, ces derniers sont évalués à leur prix d'acquisition et qu'en outre, sont attachées à ces titres des créances, mes travaux ont consisté :

- A apprécier les valeurs retenues pour chacun des éléments rappelées ci-avant et ce sur la base des données, hypothèses et informations fournies par la Direction ;
- A apprécier les opérations inter-société du groupe dans le cadre des conventions établies ;
- A apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 1^{er} mars 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Actionnaire unique.

Je porte à votre connaissance que je n'ai pas eu connaissance des éléments nécessaires au contrôle des informations relatives aux délais de paiement ; je ne peux donc pas me prononcer sur leur conformité.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Je porte à votre connaissance que le rapport de gestion établi par la Présidente ne comporte pas les informations consacrées au gouvernement d'entreprise, informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

S

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

S

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTARGIS, le 08 mars 2022



Le Commissaire aux comptes
Claude GUITARD

Bilan Actif

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2021	Net (N-1) 30/09/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 205 900	1 205 900	(0)	(0)
Fonds commercial				152 450
Autres immobilisations incorporelles	516 852	10 075	506 777	506 777
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 722 752	1 215 975	506 777	659 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions				24 555
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 224	3 121	1 104	1 866
Autres immobilisations corporelles	32 582	29 436	3 146	13 436
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	36 807	32 557	4 250	39 857
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence		282 287	(282 287)	(282 287)
Autres participations	135 030	1 490	133 540	131 290
Créances rattachées à des participations	1 266 241		1 266 241	3 961 283
Autres titres immobilisés				
Prêts	600 163		600 163	594 220
Autres immobilisations financières	4 780		4 780	5 780
TOTAL immobilisations financières :	2 006 214	283 777	1 722 437	4 410 286
ACTIF IMMOBILISÉ	3 765 773	1 532 309	2 233 464	5 109 370

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	692 523	9 572	682 951	453 035
Autres créances	1 303 488		1 303 488	780 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 996 012	9 572	1 986 440	1 233 118
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 240 335		1 240 335	75 270
Charges constatées d'avance	21 798		21 798	26 636
TOTAL disponibilités et divers :	1 262 133		1 262 133	101 907
ACTIF CIRCULANT	3 258 145	9 572	3 248 573	1 335 025

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	7 023 917	1 541 881	5 482 036	6 444 395
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2021	Net (N-1) 30/09/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 480 000	2 480 000	2 780 008
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	(84 733)	(84 733)
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	295 425	295 425
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 333	6 333
Report à nouveau	(648 324)	(1 482 050)
Résultat de l'exercice	1 302 150	833 726
TOTAL situation nette :	3 350 851	2 348 709
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 350 851	2 348 709
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	297 508	9 000
TOTAL dettes financières :	297 508	9 000
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 730	2 149 012
Dettes fiscales et sociales	1 713 473	1 793 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 500	1 500
Autres dettes	17 485	127 301
TOTAL dettes diverses :	1 826 188	4 071 405
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 489	15 281
DETTES	2 131 185	4 095 686
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 482 036	6 444 395

Compte de Résultat (Première Partie)

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2021	Net (N-1) 30/09/2020
Ventes de marchandises				500
Production vendue de biens				
Production vendue de services	922 247		922 247	1 213 910
Chiffres d'affaires nets	922 247		922 247	1 214 410
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			19 109	2 176 325
Autres produits			148	314
PRODUITS D'EXPLOITATION			941 504	3 391 049
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			338 086	348 605
TOTAL charges externes :			338 086	348 605
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			47 001	42 866
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			443 248	446 315
Charges sociales			167 695	203 292
TOTAL charges de personnel :			610 942	649 607
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 415	21 233
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				9 995
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			10 415	31 228
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			640	343
CHARGES D'EXPLOITATION			1 007 084	1 072 648
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(65 580)	2 318 400

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2021	Net (N-1) 30/09/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(65 580)	2 318 400
Bénéfice attribué ou perte transférée	7 692	447 261
Perte supportée ou bénéfice transféré		4 969
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	43 161	109 375
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	43 161	109 375
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 066	1 329 845
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 066	1 329 845
RÉSULTAT FINANCIER	22 095	(1 220 471)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(35 793)	1 540 222
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	42 465	10 999
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 475 000	1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 517 465	11 999
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62 305	1 001 161
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	179 002	29 800
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	241 307	1 030 961
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 276 158	(1 018 962)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(61 785)	(312 467)
TOTAL DES PRODUITS	2 509 822	3 959 683
TOTAL DES CHARGES	1 207 672	3 125 957
BÉNÉFICE OU PERTE	1 302 150	833 726

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7,21,24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Complément d'Informations Relatif au Bilan

Evènements significatifs au cours de l'exercice 2020-2021

CONFIDENTIEL

Résultat d'exploitation

CONFIDENTIEL

Résultat exceptionnel

CONFIDENTIEL

Autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeur d'origine des titres :

- Titres VIA LOGISTIQUE	95 000 €
- Titres MTA	1 €
- Titres SCI de la Fontaine	1 500 €
- Titres LE CESAR	34 599 €
- Titres NOVOCOM	2 000 €
- Titres SCI AURIS	190 €
- Titres SCI RABIEGA	1 490 €
- Titres SCI KANIRA	250 €

TOTAL 135 030 €

Evaluation des créances et des dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 2°)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 10 500 € HT



Immobilisations

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 875 202		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 875 202		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	20 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	179 872		
Installations techniques et outillage industriel	5 094		
Installations générales, agencements et divers	26 258		332
Matériel de transport	2 469		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 086		1 027
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	262 779		1 359
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 094 063		2 864 630
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	600 000		5 942
TOTAL Immobilisations financières :	4 694 063		2 870 572
TOTAL GÉNÉRAL	6 832 044		2 871 932

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		152 450	1 722 752	
TOTAL immobilisations incorporelles :		152 450	1 722 752	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		20 000		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		179 872		
Install. techn., matériel et out. industriels		870	4 224	
Inst. générales, agencements et divers		26 590		
Matériel de transport			2 469	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			30 113	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		227 331	36 807	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		5 557 422	1 401 271	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 000	604 943	
TOTAL Immobilisations financières :		5 558 422	2 006 214	
TOTAL GÉNÉRAL		5 938 203	3 765 773	

Amortissements

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 215 975			1 215 975
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 215 975			1 215 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	20 000		20 000	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	155 317	4 913	160 230	
Installations techn. et outillage industriel	3 229	762	870	3 121
Inst. générales, agencements et divers	19 174	506	19 680	
Matériel de transport	1 613	494		2 106
Mat. de bureau, informatique et mobil.	23 590	3 740		27 330
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	222 922	10 415	200 779	32 557
TOTAL GÉNÉRAL	1 438 897	10 415	200 779	1 248 532

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	283 777			283 777
	9 995		422	9 572
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	293 772		422	293 349

TOTAL GÉNÉRAL	293 772		422	293 349
----------------------	----------------	--	------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 266 241		1 266 241
Prêts	600 163		600 163
Autres immobilisations financières	4 780		4 780
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 871 184		1 871 184
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	11 486		11 486
Autres créances clients	681 037	681 037	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	15 066	15 066	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	330 045	330 045	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	958 378	958 378	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 996 012	1 984 525	11 486
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 798	21 798	

TOTAL GÉNÉRAL	3 888 993	2 006 323	1 882 670
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	(3 500)		(3 500)	
Fournisseurs et comptes rattachés	93 730	93 730		
Personnel et comptes rattachés	19 425	19 425		
Sécurité sociale et autres organismes	54 305	54 305		
Impôts sur les bénéfices	1 128 910	1 128 910		
Taxe sur la valeur ajoutée	454 999	454 999		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 833	55 833		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 500	1 500		
Groupe et associés	301 008	301 008		
Autres dettes	17 485	17 485		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 489	7 489		

TOTAL GÉNÉRAL	2 131 185	2 134 685	(3 500)	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

Charges à Payer

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 289
Dettes fiscales et sociales	42 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	121 862

Charges et Produits Constatés d'Avance

3T Group

Période du 01/10/20 au 30/09/21
Edition du 30/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	21 798	7 489
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	21 798	7 489